

**CGV-100918**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Réunion du 18 septembre 2010

**Immédiatement après la réunion annuelle**

PSL600 Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

Ordre du jour adopté	Action	Document (X)	Responsable
1. Ouverture			Présidence
2. Accueil des nouveaux membres			Présidence
3. Constatation de la régularité de la convocation	Information		L. Castonguay
4. Vérification du droit de présence	Information		L. Castonguay
5. Adoption de l'ordre du jour	Décision	X	Présidence
6. Correspondance	Information		Présidence
7. Adoption du procès-verbal CGV-100612	Décision	X	Présidence
8. Affaires découlant du procès-verbal (CGV)	Information		Présidence

Ordre du jour adopté (suite)	Action	Document (X)	Responsable
9. Rapport du recteur et vice-chancelier	Réception	X	Y. Fontaine
10. Objectifs de l'Équipe de direction	Décision	X	Y. Fontaine
11. Réception des procès-verbaux CEX-100630, CEX-100810, CEX-100830 et CEX-100915	Réception	X	Présidence
12. Affaires découlant des procès-verbaux (CEX)			Présidence
12.1 CEX-100630	Information		Présidence
12.2 CEX-100810			
12.2.1 Complexe sportif régional - Campus d'Edmundston	Décision	X	Y. Fontaine
12.3 CEX-100830			
12.3.1 Rapports des ressources humaines	Information		N. El-Jabi
12.3.2 Politique pour un milieu de travail et d'études respectueux	Décision		N.El-Jabi et L. Castonguay
12.3.3 Nomination : administrateur émérite	Décision		Y. Fontaine
12.3.4 Nomination : directrice ou directeur de l'École réseau de science infirmière	Décision		Y. Fontaine
12.3.5 Rapport du Comité d'appellation des installations physiques et des fonds de dotation	Décision		Y. Fontaine
12.3.6 Nomination - Comité de gouvernance	Décision		Présidence
12.4 CEX-100915			
12.4.1 U de M Développement Inc. - nominations	Décision		Y. Fontaine
13. Suivi de la réunion du Sénat académique SAC-100827	Information	X	N. Boucher
14. Réception du procès-verbal CCJ-100416	Réception	X	Présidence
15. Affaires découlant du procès-verbal CCJ-100326	Décision	X	N. Boucher
15.1 Évaluation - arts visuels			
16. Rapport du Comité de gouvernance	Décision	X	A. Daneault
16.1 Nominations			
16.1.1 Comité de finance			
16.1.2 Comité de placement			
16.1.3 Comité de vérification - membres			
16.1.4 Comité de vérification - présidence			
16.2 Formulaire d'évaluation	Information	X	A. Daneault
16.3 Formulaire sur les conflits d'intérêts	Décision	X	A. Daneault
17. Rapport du Comité de finance	Information		L. Bastarache
17.1 Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada - budget 1998-1999	Décision	X	L. Bastarache
18. Rapport du Comité de vérification	Information		Y. Fontaine
19. Rapport du Comité de placement	Information		A. Richard
20. Statistiques	Information		Y. Fontaine
21. Affaires nouvelles	Information		Présidence
22. Prochaine réunion : le 27 novembre 2010 à Moncton			Présidence
23. Clôture			Présidence

**RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER  
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS  
Le 18 septembre 2010**

Ce rapport couvre la période du 19 juin au 18 septembre 2010. Plusieurs dossiers prioritaires font l'objet de démarches soutenues de la part des membres de l'Équipe de direction et nous en faisons état dans la partie I. La partie II présente un bilan d'activités, d'événements et de reconnaissances qui ont marqué la vie de l'Université au cours des derniers mois.

**PARTIE I – DOSSIERS PRIORITAIRES**

**Les inscriptions**

Au 13 septembre 2010, on comptait 5 022 étudiantes et étudiants inscrits à temps complet à l'Université, soit 27 de moins (-0,5 %) qu'à pareille date l'an dernier et presque le même nombre qu'au 1<sup>er</sup> décembre 2009.

Les étudiantes et étudiants se répartissent par campus à raison de 462 à Edmundston, 4 108 à Moncton et 452 à Shippagan. Les campus de Moncton (-0,5 %) et d'Edmundston (-4,5 %) ont inscrit un peu moins d'étudiantes et d'étudiants que l'an dernier, tandis que celui de Shippagan en a inscrit 34 de plus (+8,1 %).

Inscriptions à temps complet de 2001 à 2010, par campus (au 1 <sup>er</sup> déc.)										
	*2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Edmundston	462	484	483	490	511	549	577	617	643	682
Moncton	4 108	4 127	4 063	4 141	4 126	4 187	4 095	3 956	3 751	3 691
Shippagan	452	418	428	447	428	442	444	454	458	420
<b>TOTAL</b>	<b>5 022</b>	<b>5 029</b>	<b>4 974</b>	<b>5 078</b>	<b>5 065</b>	<b>5 178</b>	<b>5 116</b>	<b>5 027</b>	<b>4 852</b>	<b>4 793</b>

\*au 13 septembre

Origine

L'évolution quant à l'origine des étudiantes et étudiants se poursuit cette année, soit la réduction du nombre provenant du Canada et l'augmentation de la présence internationale. Il y a présentement 572 étudiantes et étudiants internationaux inscrits à l'U de M, soit 11,2 % de l'effectif étudiant ; une proportion qui a doublé depuis 2001 (5,1 %).

Inscriptions à temps complet d'étudiantes et d'étudiants internationaux de 2001 à 2010										
	13 sept 2010	1 déc. 2009	1 déc. 2008	1 déc. 2007	1 déc. 2006	1 déc. 2005	1 déc. 2004	1 déc. 2003	1 déc. 2002	1 déc. 2001
EDMUNDSTON	35	32	21	18	7	6	6	5	4	6
MONCTON	512	494	408	378	332	271	260	237	213	238
SHIPPAGAN	17	19	12	5	5	3	5	1	3	2
Pourcentage	11,2	10,8	8,9	7,9	6,8	5,4	5,3	4,8	4,5	5,1
<b>TOTAL</b>	<b>564</b>	<b>545</b>	<b>441</b>	<b>401</b>	<b>344</b>	<b>280</b>	<b>271</b>	<b>243</b>	<b>220</b>	<b>246</b>

#### Facultés et programmes

Les inscriptions à la Faculté des sciences et à la Faculté d'administration continuent d'augmenter, cette dernière enregistrant la plus forte croissance comparativement à 2009, soit 47 (+6,5 %). Les inscriptions aux facultés des arts et sciences sociales, de droit, de l'ingénierie et aux programmes de gestion de l'information et de gestion des zones côtières sont relativement stables, tandis que la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires connaît une légère diminution. L'effectif étudiant de la Faculté des sciences de l'éducation est réduit de 49 étudiants et étudiantes, soit d'un peu plus de 7 %, tandis que les inscriptions en foresterie reculent de 8 (24 %).

Inscriptions à temps complet par faculté			
FACULTÉ	13 sept. 2010	14 sept. 2009	1 <sup>er</sup> déc. 2009
ADMINISTRATION	767	720	725
ARTS & SCIENCES SOCIALES	1 196	1 206	1 186
DROIT	93	91	91
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	636	685	690
FORESTERIE	25	33	32
GESTION DE L'INFORMATION & B. GEST ZONES CÔTIÈRES	24	22	20
INGÉNIERIE	349	352	356
SANTÉ & SERV. COMMUN.	1 181	1 205	1 197
SCIENCES	723	706	701
FESR (M.É.Env.&M.Sc.For.)	28	29	31
<b>TOTAL</b>	<b>5 022</b>	<b>5 049</b>	<b>5 029</b>

## **Championnats mondiaux d'athlétisme**

Les Championnats du monde juniors de l'IAAF, qui ont eu lieu du 19 au 25 juillet au Campus de Moncton, ont connu un immense succès, tant sur le plan de l'organisation et du déroulement des compétitions qu'au niveau de la visibilité et du rayonnement pour notre institution. Cette belle réussite est attribuable en grande partie au travail d'un grand nombre de bénévoles, parmi lesquels on retrouvait de nombreux membres du personnel de l'Université. Je les remercie de leur dévouement, de l'entrain et de la grande fierté dont ils ont fait preuve.

Je remercie également tous les membres du personnel qui ont assumé des responsabilités par rapport aux Jeux dans le cadre de leur emploi. Je tiens à souligner en particulier le travail de la Direction des relations universitaires (anciens et développement, communications, recrutement, sports universitaires), du Vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines (ressources matérielles, logement, sécurité...) ainsi que du secteur des technologies.

L'excellente couverture médiatique et la télédiffusion des compétitions ont procuré à notre Université un très beau rayonnement aux niveaux régional, national et mondial.

Il va sans dire que l'infrastructure mise en place pour ces Jeux constitue un legs extraordinaire. Grâce à ce magnifique stade que nous hébergeons au Campus de Moncton et aux nombreuses améliorations que nous avons apportées à nos installations physiques, l'Université pourra désormais offrir des programmes d'excellence aux étudiants et étudiants en athlétisme et dans d'autres disciplines sportives. Ces infrastructures nous permettront également de poursuivre l'excellent esprit de partenariat que nous avons développé avec la ville de Moncton.

## **Objectifs de l'Équipe de direction**

Les membres de l'Équipe de direction se sont rencontrés à plusieurs reprises depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs afin de mettre au point le document qui présente les objectifs triennaux pour les années 2010-2013. Cette rubrique sera traitée de façon plus détaillée puisque ce point est inscrit à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

## **Régimes de pensions**

Après plus d'une année de pourparlers avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous sommes extrêmement fiers d'annoncer qu'une solution a été trouvée qui permettra à l'Université de Moncton de faire face aux défis financiers occasionnés par la situation de nos régimes de pension.

### Déficit de continuité

L'évaluation actuarielle de chacun des régimes de pensions de l'Université a été complétée par la firme de consultants Morneau-Sobeco et nous avons défini les paramètres qui serviront à établir la charge financière de l'Université par rapport au déficit de continuité. La situation s'avère moins alarmante puisque le déficit n'est pas de l'ampleur anticipé au

début de la crise financière. Pour la prochaine année, la contribution régulière de l'Université aux deux régimes sera suffisante pour tenir compte du déficit de continuité encouru. Les évaluations actuarielles devront être déposées au Bureau des pensions au plus tard le 30 septembre 2010.

#### Iniquité avec UNB

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a reconnu l'iniquité qui existait depuis 1991 entre la University of New Brunswick et l'Université de Moncton au sujet des régimes de pension. Afin de réparer cette injustice, le gouvernement provincial remettra la somme de 18,7 M \$ à l'Université de Moncton sur une période de six ans en commençant en 2010-2011. Ce montant a été octroyé comme contrepartie à la contribution du gouvernement fédéral pour les projets financés par le biais du programme des Langues officielles en enseignement (LOE).

#### **Projets d'infrastructure**

Les divers projets d'infrastructure aux trois campus suivent leur cours selon les échéanciers et les coûts prévus. Plusieurs travaux sont complétés ou à une étape avancée. De plus, l'appel d'offres pour l'agrandissement des locaux et des infrastructures du Centre de formation médicale est en voie de préparation. Le début de construction est prévu pour le printemps 2011 et l'occupation des locaux pour septembre 2012.

L'annonce du financement a été faite récemment pour un nouveau projet : la construction sur les terrains de l'Université au Campus d'Edmundston d'un Pavillon sportif, en partenariat avec la Ville d'Edmundston, le district scolaire et le CCNB. Le projet a été approuvé par le Comité exécutif et lorsque tous les détails entourant la construction et la gestion du pavillon seront précisés, l'entente sera soumise au Conseil des gouverneurs.

#### **50<sup>e</sup> anniversaire de l'enseignement universitaire à Shippagan**

L'an 2010 marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'enseignement universitaire à Shippagan, anniversaire qui peut être souligné grâce à la vision des religieuses Jésus-Marie, à la ténacité de la population, à l'engagement du personnel et à l'appui des étudiants et des étudiantes qui ont fréquenté l'institution.

Tout au long de l'année, le Campus de Shippagan profitera de l'occasion pour offrir une programmation variée dans le but de souligner cet anniversaire. Des activités telles que le banquet du 50<sup>e</sup> de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'U de M – Campus de Shippagan, la Journée «portes ouvertes», la dédicace de locaux, le dévoilement du monument du 50<sup>e</sup> et la Fête de l'Université se grefferont à la programmation habituelle du campus ou seront planifiées afin d'intégrer le grand public.

Plusieurs initiatives seront visibles un peu partout sur le Web, dans les médias et même dans les rues de Shippagan. Le slogan «50 ans d'audace et de persévérance» sera associé à toutes les publicités. Un Jeu-questionnaire du 50<sup>e</sup> sera disponible par l'entremise du site Web et, afin d'immortaliser l'histoire de l'enseignement universitaire à Shippagan, un livre sera lancé à la toute fin des festivités.

## **Dossiers de la santé**

### Centre de formation médicale

Les négociations sont en cours en vue du renouvellement de l'entente tripartite portant sur la délocalisation du programme prédoctoral de médecine de l'Université de Sherbrooke. Il y a eu échange de documentation et nous espérons conclure une nouvelle entente au cours de l'automne.

### Centre hospitalier universitaire

Par ailleurs, l'Université continue de discuter avec les représentants du gouvernement provincial et du Réseau de santé Vitalité afin d'assurer une véritable participation à la mise en œuvre du Centre hospitalier universitaire, désignation qui vient d'être accordée à l'hôpital Dr-Georges-L.-Dumont.

## **Examen de la carte des programmes**

L'important exercice de réflexion sur l'avenir des programmes de l'Université de Moncton, entamé par le Sénat académique, se poursuit cet automne. Le Comité *ad hoc* du Sénat a déposé un rapport préliminaire en juin à la suite des consultations effectuées au cours du printemps. Ce rapport a été acheminé dans les différentes instances pour commentaires et rétroaction. Au cours des prochaines semaines, le comité fera une analyse des résultats de cette deuxième ronde de consultation et fera rapport à la réunion d'octobre du Sénat académique.

## **Reconfiguration des programmes**

Le dossier continue à progresser avec un total de 28 programmes qui sont maintenant reconfigurés. Pour sa part, la Faculté d'administration a pris les devants par rapport aux autres unités facultaires, ayant complété l'exercice pour tous ses programmes. Afin de donner un plus grand élan au projet, le bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a retenu les services de l'ancienne registraire, Suzanne LeBlanc, qui possède déjà une bonne expérience dans le dossier.

## **Projet d'accessibilité**

L'année dernière, l'Université de Moncton avait reçu la somme de 600 000 \$ du gouvernement provincial pour préparer une stratégie afin de rendre plus accessibles les études universitaires à des groupes sous-représentés. Les services d'une consultante, Yolande McLaughlin, furent retenus afin de préparer un plan d'action pour faciliter l'accessibilité des personnes à besoins spéciaux. Dans son rapport final, Mme McLaughlin proposait la création d'un Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage pour chacune des trois constituantes. Nous avons récemment reçu la nouvelle que le financement demandé de la province pour ces centres a été approuvé et que l'Université disposera d'une somme de 475 700 \$ pour l'année 2010-2011.

## **Études supérieures et recherche**

L'établissement d'un Conseil des études supérieures du Nouveau-Brunswick et de deux « écoles » d'études supérieures faisait partie des initiatives du gouvernement provincial dans son Plan d'action. À cette fin, une subvention de 500 000 \$ avait été accordée aux quatre universités publiques pour amorcer cette démarche. Nous avons récemment été informés qu'un montant semblable sera accordé pour l'année 2010-2011. La part de l'Université de Moncton se traduit par la somme de 172 000 \$.

## **Recrutement étudiant**

À la suite de sa réunion annuelle, l'équipe de recrutement réseau s'est affairée à mettre en place les stratégies et activités de recrutement pour l'année 2010-2011.

Au Nouveau-Brunswick, parmi les nouveautés, on note la mise en place d'un système informatique qui permettra une plus grande efficacité dans les communications avec nos futures étudiantes et étudiants. Le plan de communication du recrutement sera complètement automatisé, ce qui permettra de l'étendre aux élèves des écoles secondaires anglophones inscrits en immersion ainsi qu'à toutes les autres écoles secondaires francophones des Provinces maritimes. Un plan de communication de moins grande échelle sera également mis en place pour le reste des provinces canadiennes et l'international.

Le 13 septembre, la nouvelle publicité de l'Université pour le recrutement étudiant a fait ses débuts à la télévision de Radio-Canada. Cette publicité sera également vue au Canal V et à CHAU-TV au cours de l'automne et dans la région de Québec durant la période des Fêtes. Elle sera également présentée en octobre dans les cinémas de Moncton, Dieppe, Fredericton et Saint-Jean.

À l'international, la planification des activités de recrutement au Maghreb et en Afrique de l'Ouest se précise.

## **Collation des diplômes**

La cérémonie de collation des diplômes d'automne aura lieu le vendredi 15 octobre à compter de 14 heures au CEPS Louis-J.-Robichaud du Campus de Moncton. À cette occasion, le grade honorifique de professeur émérite sera attribué à Anne-Marie Arseneault (science infirmière), Marielle Préfontaine (nutrition et études familiales) et Narendra K. Srivastava (ingénierie).

## **PARTIE II – ACTIVITÉS, DISTINCTIONS ET ÉVÉNEMENTS DIVERS**

Cette section présente une liste non-exhaustive d'événements qui ont eu lieu au cours des derniers mois, de même qu'un certain nombre de prix et distinctions obtenus par les étudiantes, étudiants et membres du personnel.

### **Congrès des sciences forestières à Edmundston**

La Faculté de foresterie accueillera quelque 150 chercheurs, étudiants et professionnels de la foresterie à l'occasion du 5<sup>e</sup> congrès sur les sciences forestières de l'est du Canada et des États-Unis qui aura lieu du 14 au 16 octobre. Organisé dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Faculté de foresterie, ce congrès offrira un rayonnement important à l'Université. Les congressistes proviendront majoritairement du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Maine, mais également de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, de New York et du Vermont.

### **Lancement d'un ouvrage collectif**

Le lancement de l'ouvrage collectif « Lire Antonine Maillet à travers le temps et l'espace », sous la direction de **Marie-Linda Lord**, titulaire de la Chaire de recherche en études acadiennes de l'Université de Moncton, a eu lieu dans le cadre de l'activité « Les mots à travers le temps et l'espace », organisée conjointement par la Faculté des études supérieures et de la recherche et le Festival Frye. Publié par l'Institut d'études acadiennes dans la collection Pascal-Poirier, cet ouvrage examine sous divers angles et approches l'œuvre de l'auteure acadienne lue aux quatre coins du monde.

### **Consécration mondiale pour le projet en gestion du stress**

C'est avec grande fierté que trois membres du corps professoral du Secteur éducation, kinésiologie et récréologie de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston, exposent le volume de 555 pages *Storied Inquiries in International Landscapes. An Anthology of Educational Research*, tout fraîchement sorti des presses.

Le chapitre *Stress Management, Visualization and Students. A Quest for Meaning and Knowledge*, et signé par la professeure-chercheuse **Renée Guimond-Plourde**, Ph. D., est consacré aux recherches qualitatives touchant le « Projet en gestion du stress chez l'enfant de l'école Notre-Dame ». Le projet est consacré parmi les 85 pratiques pédagogiques les plus prometteuses au monde.

### **Contribution de Michel Bastarache au droit**

La Faculté de droit a organisé un colloque portant sur la contribution au droit de l'honorable **Michel Bastarache**. Ce colloque a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère fédéral de la Justice, de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et du ministère de la Justice et de la Consommation du Nouveau-Brunswick.

### **Publication d'un livre sur les lieux historiques ouvriers**

Le projet d'histoire du travail au Nouveau-Brunswick a profité de la journée consacrée à la fête du Travail pour publier le livre *Labour Landmarks in New Brunswick / Lieux historiques ouvriers au Nouveau-Brunswick*. Le livre présente aux lecteurs 50 lieux de mémoire dispersés dans la province où des familles, des travailleurs, des travailleuses, des syndicats et des communautés ont souligné l'importance du rôle des travailleurs et des travailleuses dans l'histoire du Nouveau-Brunswick du 20<sup>e</sup> siècle. Rédigé par les professeurs d'histoire David Frank, de la University of New Brunswick, et **Nicole Lang**, du Campus d'Edmundston de l'U de M, cet ouvrage bilingue comporte dix courts chapitres, de nombreuses illustrations, des notes explicatives et une carte.

### **Colloque en mathématiques**

Un colloque du Groupe de didacticiens des mathématiques du Québec a eu lieu à la Faculté des sciences de l'éducation, une première fois à l'extérieur du Québec. Une quarantaine de chercheurs du Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont exploré le thème du colloque qui portait sur l'enseignement des mathématiques dans et à travers des contextes particuliers.

### **Journée d'études sur les minorités linguistiques**

L'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, en partenariat avec l'Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques et l'Université de Moncton, ont tenu une journée d'étude qui a réuni des spécialistes sur les minorités linguistiques provenant du Canada et de l'Europe pour discuter de la forme d'autonomie à laquelle peuvent aspirer les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

### **Colloque sur le patrimoine littéraire**

Les chercheurs et chercheuses du Groupe de recherche en édition critique de l'Université de Moncton, en collaboration avec l'Institut d'études acadiennes, se sont donné comme tâche principale la constitution d'une collection qui rassemblera les textes fondamentaux de la littérature acadienne, des origines à nos jours. Par conséquent, le Groupe de recherche a organisé un colloque afin de permettre aux chercheurs et chercheuses non seulement de faire le point sur leurs travaux en

édition critique et de réfléchir aux particularités de cette forme spécifique d'édition en Acadie, mais également d'aborder la question plus vaste du développement du patrimoine littéraire.

### **Premiers diplômés en médecine**

Le samedi 8 mai, la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick ont souligné avec une immense fierté lors d'une cérémonie au Campus de Moncton le succès des premiers finissants et finissantes du programme de doctorat en médecine offert à Moncton.

### **Camps d'été et stages à Shippagan**

En partenariat avec le ministère de l'Éducation, l'U de M – Campus de Shippagan, le Collège communautaire du N.-B. – Péninsule acadienne et le Théâtre populaire d'Acadie ont offert des camps d'été du programme d'éducation plus pendant six semaines dans quatre différents thèmes : la biologie marine et l'aquaculture, l'espagnol, l'art culinaire et l'art dramatique.

Également en partenariat avec le ministère de l'Éducation, le Campus de Shippagan, par l'entremise du Centre international de formation en français, a offert en juillet un stage pédagogique d'une durée de deux semaines à des enseignantes et enseignants de français langue seconde. Ces gens provenaient du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie-Britannique.

### **Anciens, anciennes et amis**

#### Cyber-Bulletin : une troisième édition

L'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton, Campus de Moncton (AAAUM) a diffusé la troisième édition de *CYBER-BULLETIN* au début juillet. Le bulletin électronique a été envoyé à plus de 10 000 anciens, anciennes, et amis ainsi qu'à la communauté universitaire. Depuis la publication de ce nouvel outil, le bureau des Anciens et amis reçoit des commentaires positifs de la part des diplômés et plusieurs en profitent pour mettre à jour leur profil. Publié quatre fois l'an, le *CYBER-BULLETIN* vise à tenir les anciens, anciennes et amis au courant des événements récents ou à venir et à transmettre des nouvelles de l'Association, de l'Université et des diplômés et diplômées. Cette publication électronique se veut complémentaire à la version papier du *Bulletin*, publiée une fois l'an.

#### Rencontre des diplômées et diplômés

Lors de leur passage à Victoria, C.-B., dans le cadre de la conférence annuelle du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation, des représentants de l'Université ont rencontré des diplômés vivant dans cette région du pays. De plus, une trentaine de diplômés de la maîtrise en administration publique se sont réunis cet été à Moncton afin de renouer avec des collègues et professeurs du Département d'administration publique.

### Contribution au Fonds d'innovation de la FÉÉCUM

Pour la quatrième année consécutive, l'AAAUM apporte un soutien financier aux projets étudiants en investissant la somme de 4 000 \$ à la Fédération étudiante au Campus de Moncton. Par cet appui, l'Association offre la chance aux étudiants et aux étudiantes de réaliser de nouveaux projets dans le cadre de leurs démarches para académiques.

### Hommages à deux diplômés

L'AAAUM rendra hommage à deux de ses diplômés lors d'une cérémonie qui aura lieu le 12 novembre. Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec depuis 2007, **Christine St-Pierre** recevra l'Ordre du mérite des diplômés et diplômées de l'Université de Moncton. L'AAAUM remettra également le prix Émergence à **Éric Mathieu Doucet**, directeur général à la Société nationale de l'Acadie. Institué en 2008, ce prix a pour but de mieux faire connaître cette nouvelle génération de personnes diplômées qui se distinguent dans différentes sphères d'activité, que ce soit en menant une carrière exceptionnelle ou encore en s'impliquant généreusement au sein de la communauté.

### **Développement universitaire**

Dans le cadre de la campagne « Laissez-y votre marque », les plaques ont été installées au stade d'athlétisme. Le secteur planifie une activité d'accueil des donateurs et donatrices au stade le 13 octobre prochain en guise de reconnaissance.

Par ailleurs, le 12 juin dernier se tenait au Campus de Shippagan la cérémonie d'investiture de cinq membres à l'Ordre des Régentes et des Régents de l'Université de Moncton.

### **PRIX, DISTINCTIONS**

Lors d'une cérémonie se déroulant à Riverview le 14 juillet, **Jacques Paul Couturier**, doyen des Études au Campus d'Edmundston et historien de formation, a reçu des mains du consul général de France aux provinces Atlantiques, Gilles Courrégelongue, la médaille de chevalier de l'Ordre des Palmes académiques. Cette distinction française a été instituée pour reconnaître les contributions exceptionnelles au monde de l'éducation, au rayonnement de la culture française dans le monde et à l'enrichissement du patrimoine culturel. Nos meilleures félicitations au lauréat.

**Normand Beaudoin**, professeur au Département de physique et d'astronomie de la Faculté des sciences, est le récipiendaire du Prix d'excellence en enseignement de l'Université de Moncton pour l'année 2009-2010.

Cinq étudiants de l'Université de Moncton poursuivront leur carrière en recherche fondamentale grâce du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). **Jean-Philippe Michaud** poursuivra ses études doctorales en biologie avec une bourse de 21 000 \$ par année pour deux ans. Deux étudiants, **Jérémy Doiron** et **Jason Harquail**, et une étudiante, **Nadia Picot**, du Département de chimie et biochimie, poursuivront leurs études au niveau de la maîtrise avec des bourses d'une année d'une valeur de 17 500 \$. Pour sa part, **Sophie Kenny**, de

Tracadie-Sheila, étudiante à l'École de psychologie, est la bénéficiaire de la Bourse Julie-Payette, du nom de l'astronaute canadienne. Cette bourse du CRSNG d'une valeur de 24 000 \$ est attribuée aux 24 meilleures candidatures étudiantes en première année d'études supérieures au Canada.

**Mathieu Roy-Comeau**, inscrit au programme d'information-communication, est le lauréat 2010 du prix étudiant de l'Atlantic Journalism Awards pour l'Université de Moncton.

**André Cyr**, étudiant diplômé en mai dernier du baccalauréat en sciences forestières au Campus d'Edmundston, s'est vu attribuer la médaille d'or de l'Institut forestier du Canada. Originaire d'Edmundston, le récipiendaire s'est distingué tout au long de ses études universitaires par son engagement et son implication à l'Université et dans la communauté.

L'Université de Moncton et la Fédération étudiante du Campus de Moncton ont rendu hommage à **Jérémie Aubé**, de Bathurst, **Renée Beaulieu**, de Dieppe, **Venessa Poirier**, de Tracadie-Sheila, **Justin Robichaud**, de Grand-Barachois, et **Jessica Thomas**, de Bois-Gagnon, en leur décernant un certificat de mérite en guise de reconnaissance pour le leadership et le dévouement dont ils ont fait preuve pendant leurs études.

**Joey Paulin**, de Tracadie-Sheila, diplômé en mai de la Faculté d'ingénierie, a reçu le prix d'excellence en géotechnique.

**Maurice Basque**, directeur adjoint de l'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton, a été élu au conseil d'administration de la Société nationale d'histoire du Canada.

Le professeur **Jean Saint-Aubin** de l'École de psychologie a reçu une bourse de 120 000 \$ dans le cadre du « Programme de suppléments d'accélération à la découverte ». Ce programme fournit d'importantes ressources supplémentaires à des titulaires d'une subvention à la découverte afin d'accélérer le progrès et de maximiser les retombées de leur programme de recherche. En effet, grâce à cette bourse, le professeur Saint-Aubin accueillera dès janvier 2011 une nouvelle stagiaire postdoctorale qui viendra se joindre à son équipe. Il n'y a que quatre de ces bourses qui ont été distribuées dans toutes les universités de l'Atlantique.

**Nathalie Boivin**, professeure-chercheure au secteur Science infirmière du Campus de Shippagan, a reçu un financement de 55 150 \$ de Santé Canada pour son projet « Informer, former et apprendre à communiquer avec la clientèle francophone, peu ou pas alphabétisée du Nouveau-Brunswick ».

Le Centre d'études du vieillissement a procédé au lancement du dernier ouvrage de **Valois Robichaud**, professeur retraité en éducation au Campus de Shippagan, intitulé « Vivre la retraite avec sérénité, un temps pour la rencontre de soi ».

**Victorin N. Mallet**, professeur émérite en chimie de l'Université de Moncton, a publié à compte d'auteur « Les Métis acadiens de la Baie des Chaleurs – peuple issu d'un mixage d'Amérindiens et de pêcheurs basques, bretons et normands : Qu'en est-il advenu ? »

Le 18 septembre 2010

Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier

**Rubrique 20  
CGV-100918**

**STATISTIQUES DES INSCRIPTIONS  
À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

**Préparé par le Registrariat  
Septembre 2010**

**DOCUMENT C  
CGV-100918**

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION À TEMPS COMPLET  
UNIVERSITÉ DE MONCTON**

FACULTÉ / ÉCOLE	INSCRIPTIONS AU 15 SEPTEMBRE 2010 (08h45)	INSCRIPTIONS AU 16 SEPTEMBRE 2009	INSCRIPTIONS AU 17 SEPTEMBRE 2009	INSCRIPTIONS AU 1 <sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2009
ADMINISTRATION	774	728	729	725
ARTS & SCIENCES SOCIALES	1205	1216	1215	1186
DROIT	93	91	91	91
ÉDUCATION	639	691	693	690
FORESTERIE	25	33	33	32
GESTION DE L'INFORMATION & B. GEST ZONES CÔTIÈRES	24	21	21	20
INGÉNIERIE	351	359	359	356
SANTÉ & SERV. COMMUN.	1181	1211	1209	1197
SCIENCES	727	705	705	701
FESR (M.É.Env.&M.Sc.For.)	26	29	29	31
<b>TOTAL</b>	<b>5045</b>	<b>5084</b>	<b>5084</b>	<b>5029</b>

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION À TEMPS COMPLET  
AU CAMPUS DE MONCTON**

FACULTÉ / ÉCOLE	INSCRIPTIONS AU 15 SEPTEMBRE 2010 (08h45)	INSCRIPTIONS AU 16 SEPTEMBRE 2009	INSCRIPTIONS AU 17 SEPTEMBRE 2009	INSCRIPTIONS AU 1 <sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2009
ADMINISTRATION	675	625	626	621
ARTS & SCIENCES SOCIALES	1045	1027	1026	1005
DROIT	93	91	91	91
ÉDUCATION	548	608	610	608
INGÉNIERIE	342	352	352	349
SANTÉ & SERV. COMMUN.	819	870	867	864
SCIENCES	585	561	561	558
FESR (M.É.Env.&M.Sc.For.)	26	29	29	31
<b>TOTAL</b>	<b>4133</b>	<b>4163</b>	<b>4162</b>	<b>4127</b>

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION À TEMPS COMPLET  
AU CAMPUS D'EDMUNDSTON**

FACULTÉ / ÉCOLE	INSCRIPTIONS AU 15 SEPTEMBRE 2010 (08h45)	INSCRIPTIONS AU 16 SEPTEMBRE 2009	INSCRIPTIONS AU 17 SEPTEMBRE 2009	INSCRIPTIONS AU 1 <sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2009
ADMINISTRATION	45	54	54	54
ARTS & SCIENCES SOCIALES	112	123	123	118
ÉDUCATION	26	31	31	30
FORESTERIE	24	33	33	32
INGÉNIERIE	9	7	7	7
SANTÉ & SERV. COMMUN.	175	170	171	167
SCIENCES	70	77	77	76
<b>TOTAL</b>	<b>461</b>	<b>495</b>	<b>496</b>	<b>484</b>

Préparé par le Registrarat le 15 septembre 2010

**STATISTIQUES D'INSCRIPTION À TEMPS COMPLET  
AU CAMPUS DE SHIPPAGAN**

FACULTÉ / ÉCOLE	INSCRIPTIONS AU 15 SEPTEMBRE 2010 (08h45)	INSCRIPTIONS AU 16 SEPTEMBRE 2009	INSCRIPTIONS AU 17 SEPTEMBRE 2009	INSCRIPTIONS AU 1 <sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2009
ADMINISTRATION	54	49	49	50
ARTS & SCIENCES SOCIALES	48	66	66	63
ÉDUCATION	65	52	52	52
GESTION DE L'INFORMATION & B. GEST ZONES CÔTIÈRES	24	21	21	20
SANTÉ & SERV. COMMUN.	187	171	171	166
SCIENCES	73	67	67	67
<b>TOTAL</b>	<b>451</b>	<b>426</b>	<b>426</b>	<b>418</b>

Préparé par le Registrariat le 15 septembre 2010

# Objectifs triennaux 2010-2013

de l'Équipe de direction  
de l'Université de Moncton

Année universitaire 2010-2011

Présentés au Conseil des gouverneurs

Septembre 2010



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

# Table des matières

	page
<b>Introduction</b>	
Nos étudiantes et nos étudiants : le cœur de la réussite	2
<b>Objectifs triennaux</b>	
Thème 1 - Population étudiante : recrutement et culture de réussite	3
Thème 2 - Programmes d'études et de recherche : pertinents, viables et innovateurs	6
Thème 3 - Relations universitaires : un environnement riche et stimulant	9
Thème 4 - Administration universitaire: pour un meilleur avenir	10
Thème 5 - Projets d'infrastructure : trois campus en développement	11
<b>Conclusion</b>	
L'Université de Moncton : bientôt cinquante ans !	12
<b>Annexe I :</b>	
Bilan des objectifs triennaux 2007-2010	13
<b>Annexe II :</b>	
Objectifs triennaux de l'Équipe de direction 2010-2013	17
<b>Annexe III :</b>	
Travaux réalisés en 2009-2010 dans le cadre des objectifs triennaux (2009-2012) de l'Équipe de direction	22



## Introduction

### Nos étudiantes et nos étudiants : le cœur de la réussite

Dynamique, jeune et ambitieuse, l'Université de Moncton constituée du Campus d'Edmundston, du Campus de Moncton et du Campus de Shippagan, est la plus grande université canadienne entièrement de langue française à l'extérieur du Québec. Elle est fière de la qualité de ses étudiantes et de ses étudiants, de cette force en mouvement qui est au cœur même de sa réussite sur tous les fronts.

Fondée en 1963, l'Université de Moncton incarne véritablement la réussite. Comptant plus de 45 000 diplômées et diplômés, elle est unique dans la francophonie canadienne et mondiale. Ses installations modernes, auxquelles se sont ajoutés ces dernières années un nouveau stade d'athlétisme de calibre mondial, un centre de formation médicale, une piscine régionale et de nouvelles installations sur ses trois campus, témoignent de son engagement envers les étudiantes et les étudiants à leur offrir un milieu riche et stimulant, propice à l'enseignement et à la recherche.

Toujours à l'affût des développements et des nouveaux progrès, l'Université de Moncton continue de collaborer avec ses partenaires, notamment le gouvernement du Nouveau-Brunswick. La création des sociétés collégiales francophones et anglophones autonomes transforme l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick et aura une incidence sur la redéfinition des relations entre les campus universitaires et les collèges communautaires.

Avec cette ère nouvelle naissent de nouveaux défis. Certes, le défi de la démographie étudiante demeure, ceux de la carte des programmes et du renouvellement du corps professoral aussi, mais la concurrence accrue des autres établissements postsecondaires constitue un enjeu pour notre université. Tous les projets d'avenir de l'Université doivent tenir compte du nouveau contexte et trouver leurs voies.

Cette situation interpelle notre institution. Les stratégies que nous élaborerons ensemble doivent permettre de façonner l'avenir et mener nos étudiantes et nos étudiants vers des carrières fructueuses et remplies de réussites personnelles et professionnelles. Si l'Université de Moncton peut aujourd'hui définir son avenir, renouveler sa programmation, innover en recherche, il faut reconnaître les piliers solides qui appuient sa force : ses étudiantes et ses étudiants, son corps professoral, son personnel, son histoire, sa langue, son expertise, son influence et sa réputation.

Dans ses objectifs triennaux 2007-2010, l'Équipe de direction avait cerné cinq champs d'action et quatorze objectifs. Les champs d'action étaient les suivants : 1) enrichissement de l'enseignement; 2) bâtir la capacité en recherche; 3) accent sur le recrutement; 4) repositionnement de l'Université de Moncton; 5) efficience organisationnelle. Un bilan de ces activités est présenté à l'annexe 1. L'Équipe de direction estime qu'elle a atteint de façon très satisfaisante ces objectifs triennaux.

L'Université de Moncton entend offrir à ses étudiantes et à ses étudiants une formation solide et un milieu socioculturel enrichissant afin de faire de leurs études une expérience exceptionnelle. Cette année, l'Équipe de direction a identifié cinq thèmes dans ses objectifs triennaux 2010-2013. Ces thèmes sont : 1) la population étudiante; 2) l'environnement universitaire; 3) les relations universitaires; 4) l'administration universitaire et la gestion institutionnelle; 5) les projets d'infrastructure.



## Objectifs triennaux

### THÈME 1

#### Population étudiante : recrutement et culture de la réussite

« ... [A]u cours des prochaines années, l'Université de Moncton devra s'appuyer sur de solides stratégies, autant sur le plan du recrutement étudiant que sur celui de la rétention de celles et ceux qui auront choisi de venir y étudier. »

*Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013*

#### *Le recrutement des étudiantes et des étudiants : véritable pilier de la réussite*

L'équipe de recrutement connaît un succès remarquable depuis plusieurs années. Étant donné le taux de pénétration moyen de 30,7 % atteint depuis 2005, il est évident que les stratégies adoptées ont donné les résultats attendus. Le tableau 1 ci-dessous en fait état. Devant les défis liés aux contextes démographique et financier et la concurrence accrue que se livrent les établissements d'enseignement postsecondaire, l'équipe de recrutement continue de multiplier ses efforts pour maintenir le nombre des inscriptions à 5000 par année.

TABLEAU 1			
Historique du taux de pénétration de l'Université de Moncton chez les diplômées et les diplômés des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick depuis 2005.			
Année scolaire	Élèves inscrits en 12 <sup>e</sup> année	Inscrits à l'UdeM en septembre	Taux de pénétration
Juin 2005	2 774	875	31,5 %
Juin 2006	2 811	819	29,1 %
Juin 2007	2 599	831	32,0 %
Juin 2008	2 611	808	31,0 %
Juin 2009	2 658	800	30,1 %
<b>Taux de pénétration moyen depuis 2005 :</b>			<b>30,7 %</b>

*Sources : Direction des politiques et de la planification du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et les statistiques préparées par le Registrariat au mois de septembre de chaque année après les dates d'abandon des cours.*

Le secteur du recrutement est l'un des trois piliers qui soutiennent la composition de l'effectif étudiant. Partageant cette responsabilité avec le *Programme d'appui à la réussite des études* et l'Éducation permanente, le secteur poursuit ses travaux en collaboration avec les corps professoral et administratif afin d'améliorer les taux de recrutement, de réussite et de diplomation. De nombreuses stratégies sont élaborées dans le *Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite 2010-2013* dans le but de recruter des étudiantes et des étudiants venant de différents milieux, soit les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, l'international, l'immersion et les collèges francophones. En chiffres, les objectifs sont les suivants :

- ✓ Maintenir le taux de pénétration de notre clientèle étudiante venant des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick à au moins 30 %.
- ✓ Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux augmente de 1 % par année par rapport au taux de croissance de l'effectif étudiant d'ici 2013.
- ✓ Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion venant des milieux scolaires anglophones atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2012.
- ✓ Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants venant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2012.

### *Le recrutement de la population adulte à temps partiel : une clientèle importante*

Les stratégies de recrutement des étudiantes et des étudiants réguliers diffèrent considérablement de celles de l'Éducation permanente. En effet, on remarque que pour la clientèle adulte, l'Éducation permanente renforce sa présence sur le terrain par le biais des technologies de l'information et de la communication. Le programme de Maîtrise en administration des affaires offert à temps partiel en ligne et les cours de français langue seconde ont eu un succès marqué.

Dans les trois campus, l'Éducation permanente compte 4 935 inscriptions à temps partiel pour l'année 2009-2010, soit 62 inscriptions de plus qu'en 2008-2009. Le tableau 2 présente les inscriptions et les projections pour la période allant de 2007 à 2014.

Année universitaire	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
ETP projetés	740	747	769	799	839	888	925	971
ETP inscrits	740	814	812	823				
Augmentation par rapport à l'année 2007	-	10 %	9,7 %	11,2 %				

Sources : Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013

En 2007, l'Équipe de direction avait fixé comme objectif à l'Éducation permanente une augmentation de la population adulte à temps partiel de l'ordre de 20 % pour la période 2007-2012. Tout porte à croire que cet objectif sera atteint d'ici 2012 puisque l'Éducation permanente a redoublé ses efforts de recrutement et de visibilité dans la province, le milieu des affaires et le milieu gouvernemental. L'Éducation permanente souhaite augmenter le nombre de programmes et de cours de premier cycle en ligne, accroître l'accessibilité aux programmes de deuxième cycle, faciliter la médiatisation des cours, consolider son image, instaurer un système de marketing direct et faire la mise à jour de son site Web, en s'appuyant particulièrement sur Twitter, Google AdWords et Google Analytics. L'Équipe de direction s'est fixé l'objectif suivant :

- ✓ Que le nombre d'inscription ETP à l'Éducation permanente atteigne 970 d'ici 2014, comme le prévoit le *Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013*.

#### *Programme d'appui à la réussite : stratégique et vigilant*

Les stratégies de recrutement tiennent compte des divers marchés. Elles tiennent compte aussi des avantages que procure le Programme d'appui à la réussite des études. Véritable cas de réussite, ce Programme, établi en 2007, donne des résultats très intéressants. En 2006, le taux de rétention de l'Université de Moncton était de 86,5 % pour tous cycles d'études confondus. Bien que ce taux soit respectable, l'Université entendait se tailler une place au-dessus de la moyenne nationale. En 2008-2009, le taux de rétention global a atteint 88,8 %, soit le taux le plus élevé des douze dernières années.

Par ailleurs, le taux de rétention des étudiantes et des étudiants inscrits en deuxième année et plus a lui aussi augmenté pour atteindre un pourcentage record de 90,5 %, soit une croissance de 0,3 % par rapport au taux de l'année précédente.

Année universitaire	Comparaison des taux de rétention		
	2007-2008	2008-2009	Variation
1 <sup>re</sup> année	76,4	82,7	+ 6,3
2 <sup>e</sup> année et plus	90,2	90,5	+ 0,3
Total	87,1	88,8	+ 0,3

Sources : Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013



Malgré ces réussites, l'Université ne peut se reposer sur ses lauriers. Elle doit demeurer vigilante et fidèle à sa stratégie. Bien que l'annonce d'un gel des droits de scolarité pour une troisième année consécutive facilite l'accessibilité aux études postsecondaires et, de surcroît, le recrutement et la réussite des études, l'Université n'oublie pas que la volonté de réussir des étudiantes et des étudiants naît d'un milieu où règne un climat positif, un climat d'énergie grâce auquel les possibles deviennent des réalités.

Le *Programme d'appui à la réussite des études* facilite l'adaptation et l'intégration des étudiantes et des étudiants à la vie universitaire. Que ce soit sur le plan personnel, social, professionnel ou communautaire, le Programme soutient l'engagement des étudiantes et des étudiants et leur sentiment d'appartenance à leur milieu universitaire. Clef maîtresse du succès et de la prospérité de l'Université, voire des communautés francophones de la province, la réussite des étudiantes et des étudiants est appuyée par les ateliers, les sessions de tutorat et de mentorat et les activités sociales, culturelles, académiques et communautaires. Les objectifs relatifs à la réussite sont les suivants :

- ✓ Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012, comme le prévoit le *Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013*.
- ✓ Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui favorise la culture de la réussite.

Enfin, toujours dans le même esprit, l'Université procédera à l'établissement, dans ses trois campus, d'un Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants ayant un handicap<sup>1</sup>. Cette année, l'Université de Moncton compte 84 étudiantes et étudiants ayant un handicap. Il s'agit d'une augmentation significative; en 2003, on en comptait 19. Selon une étude récente intitulée *Vers un Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage*, le groupe principalement responsable de cette augmentation est celui des étudiantes et des étudiants qui ont un trouble d'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie et autres). Le nouveau Centre aura pour mission d'offrir des services qui favoriseront la réussite des étudiantes et des étudiants et d'appuyer les professeures et les professeurs dans la mise en place des mesures d'adaptation.

### ***Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales***

Les étudiantes et les étudiants sont au cœur des projets institutionnels de l'Université. De leur recrutement en 12<sup>e</sup> année à leur recherche d'un emploi, l'étudiante et l'étudiant vivent de nombreuses expériences : pré-admission, admission, inscription, accueil, intégration à la vie étudiante, réussite des études et autres. L'Équipe de direction croit qu'il est nécessaire de confier à un même bureau les nombreuses facettes de la vie universitaire.

Le défi posé par le recrutement et les bénéfices reconnus que procure l'expérience internationale ont suscité la création d'un vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales. Tout en tenant compte des indices démographiques qui affectent le bassin traditionnel de recrutement, l'Université de Moncton souhaite que les étudiantes et les étudiants reçoivent le meilleur encadrement possible du début à la fin de leur expérience universitaire. Puisque l'international répond en partie au défi du recrutement, elle mise sur une formation intégrée qui privilégie non seulement les échanges et l'apprentissage, mais également un environnement propice aux études et les occasions de mobilité internationale. Ce nouveau bureau autour duquel s'organisera l'ensemble de l'expérience universitaire des étudiantes et des étudiants fera le pont entre les activités de recrutement, les admissions, les services aux étudiantes et aux étudiants, les aides à la mobilité étudiante, les activités favorisant la réussite et les sports. Les objectifs sont les suivants :

- ✓ Que les étudiantes et les étudiants de l'Université reçoivent le meilleur encadrement possible sur le continuum de leur expérience universitaire.
- ✓ Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux projets de mobilité étudiante afin d'avoir un minimum de 100 étudiantes et étudiants par année dans le programme de mobilité.

<sup>1</sup> Les handicaps comprennent les troubles suivants : troubles de l'apprentissage, troubles mentaux, troubles de la mémoire, trouble déficitaire de l'attention, déficiences auditives, déficiences visuelles, incapacités physiques ou motrices, condition médicale et autisme/syndrome d'Asperger.

## THÈME 2

### Programmes d'études et de recherche : pertinents, viables et innovateurs

« *L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure parmi les universités généralistes de taille comparable de la Francophonie. Ses diplômées et diplômés joueront un rôle de chefs de file dans leur société.* »

*Vision de l'Université de Moncton*

#### **Les programmes offerts et leur viabilité**

La carte des programmes offerts à l'Université doit être alléchante et de grande qualité. Elle doit être l'essentiel moteur qui incitera un grand nombre de jeunes à poursuivre une formation universitaire à l'Université de Moncton. La carte a évolué au cours des dix dernières années, passant de 91 programmes à 114 programmes au premier cycle. Cette hausse s'explique surtout par l'essor des programmes coopératifs. Le nombre des programmes offerts aux deuxième et troisième cycles sur la même période a lui aussi augmenté de façon significative. Il est passé de 38 à 59 entre 1999 et 2009. Au total, l'Université de Moncton offre actuellement 170 programmes à une population d'environ 5000 étudiantes et étudiants.

En août 2009, le Sénat académique a mis sur pied le *Comité ad hoc sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton*. Le mandat du Comité est « *d'identifier les pistes de solution afin de positionner l'Université pour assurer sa mission, son développement et sa pérennité* ». Au centre des travaux du Comité, on retrouve deux questions de base : 1) La carte actuelle des programmes constitue-t-elle un obstacle au développement et à la pérennité de l'Université? et 2) Les pratiques actuelles de conception, de création, de maintien et de prestation des programmes de formation permettent-elles d'en assurer la qualité soutenue?

À la suite de deux séances de consultation auprès de la communauté universitaire, un rapport préliminaire a été préparé par le Comité *ad hoc*. Ce rapport sera examiné par les campus et les facultés à l'automne 2010. Un certain nombre de défis ont déjà été cernés, tels que les défis fonctionnels, les défis relatifs aux ressources et ceux qui concernent les programmes. Force nous est aussi de constater que plusieurs programmes ont en général un faible taux de diplomation.

L'Université de Moncton doit relever un défi important, celui de réviser la carte des programmes. Pour sa petite taille, elle offre un nombre imposant de programmes. Et malgré la qualité de son corps professoral, cette multiplicité des programmes est un poids qui risque de miner la qualité de l'enseignement offert. L'Université doit demeurer concurrentielle et offrir des programmes qui ne portent pas atteinte à sa vision, soit celle de devenir la meilleure parmi les universités généralistes de taille comparable dans la francophonie.

Le défi est de taille. Pour le relever, il faudra un engagement sérieux de toute la communauté universitaire. L'objectif est le suivant :

- ✓ Identifier les défis particuliers de l'offre de nombreux programmes pour une clientèle estudiantine en décroissance.



### ***Nouvelles initiatives***

Le plan d'action du gouvernement provincial portant sur la transformation de l'éducation postsecondaire contribue positivement à l'élaboration de nouvelles initiatives. Parmi celles-ci, le développement de programmes appliqués permettra le renforcement d'une collaboration fructueuse entre l'Université de Moncton et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick.

L'offre de nouveaux programmes doit se faire en tenant compte des travaux et des défis cernés par le Comité ad hoc sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton. L'objectif est le suivant :

- ✓ Mettre sur pied des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes et d'un rapprochement entre les collèges communautaires et l'Université de Moncton.

### ***La reconfiguration des programmes***

Le projet de la reconfiguration des programmes se poursuivra au cours de la prochaine année. Vingt-huit programmes reconfigurés ont été adoptés par le Sénat académique et le travail se poursuit dans les facultés et les écoles. La reconfiguration des programmes fait en sorte que l'Université puisse offrir aux étudiantes et aux étudiants une formation fondamentale et une formation générale solides tout en respectant les normes universitaires et les normes d'agrément. Les travaux se poursuivront au cours de l'année 2010-2011 afin de reconfigurer les 134 programmes recensés au départ. L'objectif est le suivant :

- ✓ Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté par le Sénat académique en mai 2007.

### ***La recherche universitaire***

En 2001, le Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton avait dégagé plusieurs axes de développement dans le domaine de la recherche, parmi lesquels la santé, les études acadiennes et les études des milieux minoritaires, ainsi que l'environnement. S'ajoutent à ces axes deux créneaux, celui des Technologies de l'information et de la communication et celui de l'Optique et les matériaux de pointe. L'Université entend donner la priorité à ces axes de développement et créer des pôles d'excellence autour de ceux-ci dans le but de se doter d'une meilleure capacité et d'une culture de la recherche dynamique.

L'Université de Moncton se classe au 4<sup>e</sup> rang en Atlantique pour l'obtention de subventions externes aux concours du CRSH, et 8<sup>e</sup> en Atlantique pour les subventions à la découverte 2010-2011 du CRSNG. La Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) a dégagé plusieurs plans d'action visant à améliorer le taux de succès. Elle compte entre autres soutenir les nouvelles chercheuses et les nouveaux chercheurs grâce à un programme de mentorat, organiser des ateliers de rédaction et inciter certaines chercheuses et certains chercheurs à faire une demande dans des programmes d'envergure comme l'ARUC et le GTRC.

Par ailleurs, le développement de pôles d'excellence ne saurait se faire sans l'apport des études supérieures. Le nouveau programme de Doctorat en sciences de la vie s'alignera à la fois sur l'axe de l'environnement et sur celui de la santé. D'autres programmes de deuxième et troisième cycles pourront être développés, notamment le programme de Doctorat ès sciences appliquées.

Compte tenu de sa petite taille, l'Université de Moncton devra saisir les occasions de créer des centres d'excellence dans des disciplines spécifiques afin de pouvoir se hausser au quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes des subventions de recherche accordées par les agences subventionnaires tels que le CRSH et le CRSNG tout en demeurant compétitive dans les programmes FCI et IRSC.

Les objectifs de l'Université rejoignent les mesures élaborées dans le Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur.* Ce Plan encourage les universités francophones et anglophones d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants des deuxième et troisième cycles. De plus, il prévoit l'établissement d'un Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études supérieures et la recherche.

Les objectifs de l'Équipe de direction sont les suivants :

- ✓ Que le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteigne un minimum de 15 % des effectifs étudiants (ETP) d'ici 2013, dont 13 % d'ici 2011.
- ✓ Que l'Université de Moncton atteigne le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des agences subventionnaires tels que le CRSH et le CRSNG et qu'elle augmente le pourcentage des professeures et des professeurs qui reçoivent des subventions des agences.



## THÈME 3

### Relations universitaires : un environnement riche et stimulant

« Surge illuminare – Lève-toi, rayonne »

*Devise de l'Université de Moncton*

Campagnes de financement de bourses d'études, promotion de l'Université, communications, recrutement étudiant, sports et championnats, relations avec le public et les différents organismes privés et gouvernementaux, toutes ces activités relèvent du secteur des relations universitaires. Dynamiques, riches et stimulantes, elles se recourent pour enrichir l'expérience universitaire des étudiantes et des étudiants.

La multiplication des projets d'infrastructure, le développement des infrastructures liées aux axes et aux créneaux de recherche, la construction d'installations sportives de calibre mondial, l'établissement d'un campus recherche et le projet de cohabitation des institutions postsecondaires sont tous des projets qui ont été mis sur pied à l'aide de partenaires tels que les municipalités, la province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral. Il ne fait aucun doute que de nombreux réseaux se sont formés. L'embauche de contractuels pour appuyer l'Université dans ses efforts de représentation au sein des différents paliers de gouvernements est devenue essentielle. L'objectif suivant a été retenu :

- ✓ Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.

#### **Renforcement d'un sentiment d'appartenance**

L'Université de Moncton souhaite promouvoir une culture d'appartenance et de fierté chez ses étudiantes et ses étudiants ainsi que chez ses diplômées et ses diplômés. Cette culture est évidente chez les donatrices et les donateurs ainsi que chez les anciennes et les anciens. Leur appui est indéfectible, solidaire, toujours présent. Au fil des ans, les relations entre les trois campus et les grandes régions francophones se sont resserrées. L'objectif suivant a été retenu :

- ✓ Que l'Université renforce chez ses diplômées et ses diplômés une culture d'appartenance et de fierté à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs dans le cadre des campagnes de recrutement et de financement.

L'Université de Moncton fêtera en juin 2013 son cinquantième anniversaire. Elle comptera alors plus de 45 000 diplômées et diplômés. Au cours de ce demi-siècle, l'Université a tenu son pari avec éclat et est devenue dans notre province une force avec laquelle il faut compter. Ses étudiantes et ses étudiants sont le fil d'or qui relie les disciplines et les professions. Les diplômées et les diplômés qui entrent sur le marché du travail ont la même *alma mater* et, comme les autres universités, l'Université de Moncton estime que ses anciennes et ses anciens comptent parmi les meilleures ambassadrices et les meilleurs ambassadeurs. Elles et ils constituent un atout considérable, et pour tirer parti de cet atout, une table de concertation des diplômées et des diplômés sera créée tandis que des réseaux virtuels et des regroupements des diplômées et des diplômés seront établis dans les régions où vivent un grand nombre d'anciennes et d'anciens.

Toutes les activités du secteur des relations universitaires contribuent largement au sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de l'Université. Au cours de la prochaine année, ce secteur coordonnera ses efforts dans le but de lancer des activités qui mèneront à la planification de nouvelles campagnes de financement. L'objectif suivant a été retenu :

- ✓ Que l'Université renforce chez ses diplômées et ses diplômés une culture d'appartenance et de fierté à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs dans le cadre des campagnes de recrutement et de financement.

## THÈME 4

### Administration universitaire : pour un meilleur avenir

*« Compétence du personnel. Afin de recruter et retenir un personnel hautement compétent, elle favorise un environnement stimulant pour l'enseignement, la recherche et la création. »*

*Extrait de la La mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton*

La transformation des institutions postsecondaires au Nouveau-Brunswick exigera nécessairement que les pratiques administratives et la gestion institutionnelle soient repensées. D'une part, on devra tenir compte des tendances apparues ces dernières années dans le monde universitaire et postsecondaire; d'autre part, l'Université doit continuer à faire de ses étudiantes et de ses étudiants le pivot de ses projets d'avenir.

Depuis trois ans, le gouvernement provincial a beaucoup parlé de la transformation du secteur postsecondaire au Nouveau-Brunswick. Plusieurs nouvelles initiatives ont été mises en œuvre : le Projet éducatif de cohabitation UMCE-CCNB, par exemple, et la création de nombreux comités tels que le Groupe de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire francophone du Nord-Est, le Conseil de l'éducation et de l'industrie du Sud-Est et la Table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire au Nord-Ouest. Pour soutenir ce dynamisme et s'adapter aux changements constants, l'Université doit se mobiliser et prendre des mesures qui favorisent un environnement stimulant pour l'enseignement, la recherche et la création. Elle doit se réorganiser de manière à donner aux gestionnaires les moyens d'agir dans le sens de ce nouvel élan.

En conséquence, l'Équipe de direction estime que les structures administratives des décanats des campus et des facultés doivent être repensées afin que les doyennes et les doyens soient à même d'exercer une gestion plus entrepreneuriale. Pour ce faire, l'Université de Moncton procédera à l'analyse des moyens et des mesures qui permettront aux doyennes et aux doyens de mettre leur expérience à profit pour faire en sorte que les facultés demeurent concurrentielles dans le contexte d'une démographie décroissante, et dans une ère où la recherche scientifique a pris un grand essor.

C'est la concertation des efforts qui permettra la création d'une culture entrepreneuriale, en suscitant les attitudes et en dégageant les compétences nécessaires au bon déploiement des ressources universitaires. L'objectif suivant a été retenu :

- ✓ Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clefs de l'Institution, notamment au niveau des décanats.





## THÈME 5

### Projets d'infrastructure : trois campus en développement

*« Je suis extrêmement enthousiasmé par ces nouveaux projets et je suis convaincu que vous y reconnaîtrez rapidement l'apport grandissant de l'Université de Moncton dans le développement économique de la province toute entière. »*

*Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier, le 18 juin 2010*

Que nous réserve l'avenir? Si nous nous fions aux projets d'infrastructure en chantier présentement, tout porte à croire que l'Université de Moncton se développe, grandit, s'étire sur tous les fronts. La construction d'un stade d'athlétisme de calibre mondial au Campus de Moncton, d'une piscine communautaire au Campus de Shippagan et le regroupement sous un même toit des installations de l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick ont définitivement transformé la carte géographique de l'Université.

Au cours des prochaines années, les projets d'infrastructure demeureront une priorité à l'Université. Au Campus d'Edmundston, les travaux de construction du nouveau collège communautaire se poursuivront. Des espaces communs entre le campus et le nouveau collège permettront de créer un espace fédérateur. À cet ensemble viendra s'ajouter un pavillon sportif qui profitera à toute la communauté.

Au Campus de Moncton, le stade d'athlétisme, baptisé Stade Moncton Stadium 2010, a accueilli les championnats juniors canadiens et mondiaux pendant l'été 2010. Construit en collaboration avec les trois ordres du gouvernement, il est devenu rapidement un véritable fleuron du campus. Par ailleurs, les travaux de construction se poursuivent afin de bâtir un Centre de technologie et des sciences de la santé. Cet édifice abritera des laboratoires modernes permettant aux sciences appliquées et aux sciences de la santé de se développer pleinement. De plus, des rénovations majeures des laboratoires ont été entreprises à la Faculté des sciences. Enfin, d'autres projets sont en chantier, notamment l'agrandissement du Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick, projet qui s'inscrit dans le développement d'un Campus Recherche *UdeM Développement Inc.*

Au Campus de Shippagan, des travaux d'aménagement se poursuivent au pavillon Irène-Léger afin d'aménager un carrefour de la recherche au cinquième étage ainsi qu'un carrefour d'apprentissage à la bibliothèque.

Les projets d'infrastructure sont de grande envergure. Ils permettront d'offrir aux étudiantes et aux étudiants ainsi qu'aux membres de la communauté universitaire un milieu fonctionnel et propice à l'apprentissage, à la réussite et à la recherche, de même qu'un environnement sain et sécuritaire. L'objectif de l'Équipe de direction est le suivant :

- ✓ Travailler en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial pour mettre en œuvre les projets d'infrastructure dans les trois campus de l'Université de Moncton.



## Conclusion

### L'Université de Moncton : bientôt cinquante ans !

*« L'avenir au Nouveau-Brunswick et en Acadie appartient à une génération de jeunes étudiantes et étudiants qui sauront saisir les occasions et qui seront capables de comprendre que le succès réside dans la force collective d'une communauté, voire d'un peuple. »*

*Objectifs triennaux 2009-2012, Équipe de direction*

Francophone, dynamique, jeune et ambitieuse, l'Université de Moncton joue toujours un rôle de premier plan sur les scènes économique, politique et culturelle du Nouveau-Brunswick et de l'Acadie. Au cœur de sa réussite se retrouve une jeunesse en pleine possession de ses moyens. Tous les jours, sur tous les fronts, les étudiantes et les étudiants font honneur à l'Université.

Joyau de la culture acadienne, à la veille de fêter ses cinquante ans, l'Université de Moncton a le vent dans les voiles. Vigilante et alerte, elle protège ses acquis tout en demeurant à la fine pointe des changements. Ses nombreux projets académiques et communautaires sont connus sur la scène nationale, voire internationale.

Que de chemin parcouru, que de chemin à parcourir. La grande aventure de l'Université est loin d'être terminée. Sa notoriété ayant dépassé les frontières de l'Acadie, elle demeure l'outil de développement le plus important que s'est donné la communauté francophone et acadienne. Les nouveaux défis, les nouvelles initiatives, les nouvelles technologies de l'information n'ont pas freiné son développement. Au contraire, l'Université – fidèle à sa mission – a trouvé les moyens de profiter du changement pour assurer sa pérennité.

**Que l'aventure se poursuive avec la même énergie et la même vigueur !**



## ANNEXE I – Bilan des objectifs triennaux de l'Équipe de direction 2007-2010

### 1. Champ d'action : Enrichissement de l'enseignement

**OBJECTIF 1.1 :** *Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté par le Sénat académique en mai 2007.*

#### Moyen d'action

Procéder à la reconfiguration de cent trente-quatre programmes d'ici 2010, à savoir 30 programmes en 2007-2008, 70 programmes en 2008-2009 et 34 programmes en 2009-2010.

#### Résultat obtenu

**En cours.**  
Vingt-huit programmes (20 %) ont été adoptés par le Sénat académique.

**OBJECTIF 1.2 :** *Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et de rétention.*

#### Moyens d'action

Établir des centres de réussite dans toutes les unités académiques.

Établir des centres d'aide aux étudiantes et aux étudiants (en français, en rédaction des travaux universitaires, en mathématiques et en statistique).

Offrir des services de tutorat et de mentorat pour les étudiantes et étudiants à compter de septembre 2007.

Offrir des services améliorés en matière de vie professionnelle à compter de septembre 2007.

#### Résultats obtenus

**En cours.**  
Établissement de 2 centres de réussite (administration et éducation).

**Terminé.**  
Établissement de 5 centres d'aide (rédaction, mathématiques et statistique, ingénierie, physique, droit).

**Terminé.**  
Entre 2007-2010, 21 formations destinées aux tuteurs (212 participants) ont été offertes. En 2010, on compte 42 mentors et 1027 étudiants mentorés.

**Terminé.**

**OBJECTIF 1.3 :** *Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui favorisent la culture de la réussite.*

#### Moyen d'action

Multiplier les ateliers de perfectionnement destinés aux professeures et aux professeurs.

Augmenter la proportion des professeures et des professeurs réguliers qui enseignent les cours de première et deuxième années.

#### Résultat obtenu

**Terminé.**  
Les corps professoraux ont participé à des ateliers sur des sujets divers : la culture d'apprentissage, la diversité linguistique et culturelle, les troubles d'apprentissage et les services offerts.

**Terminé.**  
Les doyennes et les doyens font les efforts nécessaires dans l'attribution des charges.



## 2. Champ d'action : Bâtir la capacité en recherche

**OBJECTIF 2.1 : Assurer la croissance des activités de recherche par le biais d'une stratégie formelle.**

### Moyen d'action

### Résultat obtenu

Adopter une stratégie institutionnelle en recherche et les plans stratégiques des créneaux de recherche.

En cours.

**OBJECTIF 2.2 : D'ici 2012, doubler le financement de la recherche en provenance des conseils subventionnaires tels que le CRSH, le CRSNG, la FCI et les IRSC et augmenter la participation professorale aux activités des grands conseils.**

### Moyens d'action

### Résultats obtenus

Augmenter la capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement des chercheuses et des chercheurs et les collaborations avec les partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.

En cours.

Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.

En cours.

## 3. Champ d'action : Accent sur le recrutement

**OBJECTIF 3.1 : Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux atteigne 10 % des effectifs étudiants d'ici 2011, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et de rétention.**

### Moyens d'action

### Résultats obtenus

Augmenter le nombre d'agents recruteurs en ciblant quatre pays dans lesquels nous ne sommes pas présents.

Terminé.

Assurer une formation sur mesure aux agents recruteurs à l'international.

Terminé.

Conclure une entente avec un État dont nous avons déjà un bon nombre d'étudiantes et d'étudiants, entente qui nous permettrait d'accueillir des boursières et des boursiers nationaux de cet État.

En cours.

Continuer à travailler en collaboration avec les associations universitaires pour augmenter le taux de réussite des demandes de visa des étudiantes et des étudiants.

En cours.

**OBJECTIF 3.2 : Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion venant des milieux scolaires anglophones atteigne 5 % des effectifs étudiants d'ici 2011, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et de rétention.**

### Moyens d'action

### Résultats obtenus

À l'aide d'une campagne de financement, augmenter de 500 000 \$ le budget des bourses pour les étudiantes et les étudiants venant de milieux scolaires anglophones d'ici septembre 2009.

Projet reporté.

Créer un club d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui auront comme mandat de promouvoir l'Université de Moncton auprès de cette clientèle étudiante.

Projet reporté.

Créer au moins un programme conjoint avec la Mount Allison University.

En cours.  
Demande de financement déposée à l'APÉCA.

Établir et promouvoir le service d'accueil et d'encadrement pour faciliter l'intégration des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion à l'Université de Moncton.

Terminé.



### 3. Champ d'action : Accent sur le recrutement

**OBJECTIF 3.3 :** *Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants venant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick augmente de 3 % des effectifs étudiants d'ici 2011, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et de rétention.*

Moyens d'action	Résultats obtenus
Évaluer l'importance des programmes articulés et déterminer les disciplines dans lesquelles des programmes pourraient être développés et, le cas échéant, développer ces derniers.	En cours. Les doyennes et les doyens ont amorcé une réflexion et elles et ils préparent la liste des programmes potentiels.
Établir des passerelles entre les CCNB et l'Université de Moncton relativement aux programmes universitaires qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis du CCNB.	En cours. Suivis du colloque de Caraquet (2009) en cours.

**OBJECTIF 3.4 :** *Atteindre le taux de pénétration de notre clientèle étudiante venant des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et de rétention.*

Moyen d'action	Résultat obtenu
Mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront d'augmenter le nombre d'admissions équivalent à un taux de pénétration de 30 %.	Terminé. Le taux de pénétration moyen entre 2007 et 2009 est de 31,0 %.

**OBJECTIF 3.5 :** *Accroître de 20 % le taux d'inscription à l'Éducation permanente, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et de rétention.*

Moyens d'action	Résultats obtenus
Procéder à la médiatisation de quatre programmes de certificat et de trois programmes courts.	Partiellement terminé. Trois programmes de certificat sont médiatisés alors que deux programmes le sont partiellement. Un programme court est médiatisé alors que deux programmes courts le sont partiellement.
Médiatiser au complet le programme de Maîtrise en administration des affaires.	Terminé. Le programme M.B.A. est complètement médiatisé.

### 4. Champ d'action : Repositionnement de l'Université de Moncton

**OBJECTIF 4.1 :** *À la suite du dépôt du rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, veiller à ce que les décisions du gouvernement qui en découlent tiennent compte des orientations que l'Université de Moncton a fait valoir dans son mémoire soumis à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.*

Moyen d'action	Résultat obtenu
Analyser le rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick; préparer une réponse aux travaux de la Commission et assurer le suivi.	Terminé. Les suivis de la réforme sont en cours.



## 5. Champ d'action : Repositionnement de l'Université de Moncton

**OBJECTIF 4.2 :** *Voir à la mise en œuvre des décisions du gouvernement relatives à l'Université de Moncton suite au dépôt du rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.*

Moyen d'action	Résultat obtenu
Prendre les mesures qui s'imposent pour mettre en œuvre les décisions du gouvernement qui toucheront l'Université de Moncton.	Terminé. Les suivis de la réforme sont en cours.

## 5. Champ d'action : Efficacité organisationnelle

**OBJECTIF 5.1 :** *Améliorer l'efficacité opérationnelle des unités académiques et administratives de l'Institution*

Moyen d'action	Résultat obtenu
Procéder à l'examen des structures de gestion académiques et administratives en fonction des nouveaux défis de l'Institution.	Terminé.

**OBJECTIF 5.2 :** *Améliorer les pratiques de gestion de l'Institution*

Moyens d'action	Résultats obtenus
Faire un audit des pratiques administratives dans un minimum de deux secteurs et apporter à ces pratiques les modifications qui assureront un assainissement de la gestion.	Terminé.
Motiver et valoriser le personnel enseignant et non-enseignant afin de créer un milieu de travail stimulant et enrichissant.	Terminé. Colloques, ateliers, sessions de perfectionnement ont été offerts entre 2007-2010 afin d'enrichir le milieu de travail.



## ANNEXE II – Tableau des objectifs 2010-2013 (année universitaire 2010-2011)

### Thème 1 : La population étudiante

**OBJECTIF 1.1 :** *Que les étudiantes et les étudiants de l'Université reçoivent le meilleur encadrement possible sur le continuum de leur expérience universitaire.*

#### Moyens d'action

- 1.1.1 Embaucher une vice-rectrice ou un vice-recteur aux affaires étudiantes et internationales qui saura faire le pont entre les activités du recrutement, du registrariat, des services aux étudiantes et aux étudiants, de la mobilité étudiante, de la réussite et des sports.
- 1.1.2 Réviser la programmation actuelle des services aux étudiantes et aux étudiants afin de déterminer sa pertinence et, le cas échéant, aligner les programmes et les services.

**OBJECTIF 1.2 :** *Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux augmente de 1 % par année par rapport au taux de croissance de l'effectif étudiant d'ici 2013.*

#### Moyens d'action

- 1.2.1 Assurer le suivi d'une démarche proactive de recrutement qui cible les deux ou trois nouveaux marchés, notamment l'Algérie, l'Égypte et le Liban.
- 1.2.2 Travailler en collaboration avec le Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick afin de développer des programmes favorisant le recrutement des étudiantes et des étudiants internationaux.
- 1.2.3 Par l'entremise d'un groupe-conseil, étudier les meilleures pratiques des autres universités qui accueillent des étudiantes et des étudiants internationaux afin d'identifier les activités ayant une incidence significative sur leur qualité de vie.

**OBJECTIF 1.3 :** *Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion venant des milieux scolaires anglophones atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2012.*

#### Moyens d'action

- 1.3.1 Développer un fonds de bourses d'excellence pour les étudiantes et les étudiants venant de milieux scolaires anglophones d'ici septembre 2011.
- 1.3.2 Créer un Club d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui auront comme mandat de promouvoir l'Université de Moncton auprès de la clientèle étudiante venant de l'immersion.
- 1.3.3 Créer un programme conjoint avec la Mount Allison University d'ici 2011.
- 1.3.4 Maintenir et promouvoir le service d'accueil et d'encadrement pour faciliter l'intégration des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion à l'Université de Moncton.
- 1.3.5 Par l'entremise d'un groupe-conseil, cerner les programmes les plus fréquentés par les étudiantes et les étudiants du groupe-pont et présenter des recommandations pour attirer un plus grand nombre d'inscriptions.



## Thème 1 : La population étudiante

**OBJECTIF 1.4 :** *Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants venant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2012.*

### Moyens d'action

- 1.4.1 Cerner les disciplines et les programmes appliqués (programmes articulés) dans lesquels des collaborations pourraient être développées et, le cas échéant, développer ces dernières.
- 1.4.2 Identifier des passerelles entre le CCNB et l'Université de Moncton relativement aux programmes universitaires qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis.

**OBJECTIF 1.5 :** *Maintenir le taux de pénétration de notre clientèle étudiante venant des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick à au moins 30 %.*

### Moyens d'action

- 1.5.1 Mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront de maintenir le nombre d'admission équivalent à un taux de pénétration d'environ 30 %.
- 1.5.2 Accroître la participation de groupes sous-représentés.

**OBJECTIF 1.6 :** *Que le nombre d'inscription ETP à l'Éducation permanente atteigne 970 d'ici 2014, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013.*

### Moyens d'action

- 1.6.1 Continuer la médiatisation des programmes de certificats et des programmes courts.
- 1.6.2 Développer et créer de nouveaux programmes de formation d'appoint.

**OBJECTIF 1.7 :** *Que le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteigne un minimum de 15 % des effectifs étudiants (ETP) d'ici 2013, dont 13 % d'ici 2011.*

### Moyens d'action

- 1.7.1 Examiner les programmes existants et identifier ceux qui ont un potentiel en termes de recrutement.
- 1.7.2 Créer une capacité en recrutement pour les étudiantes et les étudiants des deuxième et troisième cycles.
- 1.7.3 Assurer l'adéquation entre le développement de la recherche et le développement des cycles supérieurs.
- 1.7.4 Création d'un programme de doctorats en sciences appliquées.

**OBJECTIF 1.8 :** *Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012, comme le prévoit le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2010-2013.*

### Moyens d'action

- 1.8.1 Poursuivre les activités d'appui dans les centres de réussite dans toutes les unités académiques.
- 1.8.2 Poursuivre l'offre des services de tutorat et de mentorat pour les étudiantes et les étudiants.
- 1.8.3 Offrir des services améliorés en matière de vie professionnelle aux étudiantes et aux étudiants.
- 1.8.4 Implanter un Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants ayant un handicap.



## Thème 1 : La population étudiante

**OBJECTIF 1.9 :** *Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui favorisent la culture de la réussite.*

### Moyen d'action

1.9.1 Assurer l'offre des ateliers de perfectionnement destinés aux professeures et aux professeurs.

**OBJECTIF 1.10 :** *Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux projets de mobilité étudiante afin d'avoir un minimum de 100 étudiantes et étudiants par année dans le programme de mobilité.*

### Moyens d'action

1.10.1 Procéder à l'examen des programmes de mobilité.

1.10.2 Accroître le nombre de bourses de mobilité disponibles pour les étudiantes et les étudiants.

1.10.3 Poursuivre les activités de la campagne de promotion dans les trois campus afin d'encourager les étudiantes et les étudiants à vivre une expérience internationale.

## Thème 2 : Environnement universitaire

**OBJECTIF 2.1 :** *Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté par le Sénat académique en mai 2007.*

### Moyen d'action

2.1.1 D'ici 2011, continuer la mise en œuvre du projet de la reconfiguration des programmes.

**OBJECTIF 2.2 :** *Mettre sur pied des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes et d'un rapprochement entre les collèges communautaires et l'Université de Moncton.*

### Moyens d'action

2.2.1 Procéder à la création de programmes bidisciplinaires et de programmes ayant des doubles majeures.

2.2.2 Créer de nouveaux programmes susceptibles d'articulation entre l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

2.2.3 Rapatrier les ententes entre les universités hors Nouveau-Brunswick et les collèges communautaires afin que ces programmes soient offerts par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton.

2.2.4 Poursuivre les activités au sein du Conseil de l'éducation et de l'industrie du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, du Groupe de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire francophone du Nord-Est et de la Table de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick.

**OBJECTIF 2.3 :** *Identifier les défis particuliers de l'offre de nombreux programmes pour une clientèle estudiantine en décroissance.*

### Moyen d'action

2.3.1 Recevoir les travaux du groupe-conseil, soit le Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton et en assurer le suivi.



## Thème 2 : Développement universitaire

**OBJECTIF 2.4 :** *Que l'Université de Moncton atteigne le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des agences subventionnaires tels que le CRSH et le CRSNG et qu'elle augmente le pourcentage des professeures et des professeurs qui reçoivent des subventions des agences.*

### Moyens d'action

- 2.4.1 Établir une stratégie formelle de recherche qui s'aligne sur nos axes de développement privilégiés.
- 2.4.2 Participer aux activités du Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études des deuxième et troisième cycles et la recherche.
- 2.4.3 Augmenter la capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement des chercheuses et des chercheurs et les collaborations avec des partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.
- 2.4.4 Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.

## Thème 3 : Relations universitaires

**OBJECTIF 3.1 :** *Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.*

### Moyens d'action

- 3.1.1 Embaucher des contractuels pour appuyer l'Université dans ses efforts de représentation auprès des différents paliers de gouvernement.
- 3.1.2 Recenser les diplômées et les diplômés de l'Université de Moncton qui occupent des postes cadres dans les différents paliers et ordres de gouvernement.
- 3.1.3 Solliciter auprès des élus locaux, provinciaux et fédéraux des rencontres régulières afin de faire mieux connaître l'Université et ses défis ainsi que ses projets de développement.
- 3.1.4 Travailler en collaboration avec les réseaux gouvernementaux pour assurer le placement optimal des diplômées et des diplômés de l'Université.
- 3.1.5 Élaborer et adopter une nouvelle politique portant sur les relations gouvernementales.

**OBJECTIF 3.2 :** *Que l'Université renforce chez ses diplômées et ses diplômés une culture d'appartenance et de fierté à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs dans le cadre des campagnes de recrutement et de financement.*

### Moyens d'action

- 3.2.1 Établissement d'une table de concertation des diplômées et des diplômés ainsi que des chapitres dans les régions où vivent un grand nombre de nos diplômées et diplômés.
- 3.2.2 Améliorer la communication avec les diplômées et les diplômés en augmentant la fréquence des activités et en ciblant de façon stratégique afin d'en augmenter l'impact dans nos communautés francophones.
- 3.2.3 Assurer le suivi de la restructuration du secteur du Développement universitaire afin de mettre en œuvre les activités courantes du secteur tout en le positionnant en vue d'une campagne majeure de financement en 2013.



## Thème 4 : Administration universitaire et gestion institutionnelle

**OBJECTIF 4.1 :** *Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clefs de l'Institution, notamment au niveau des décanats.*

### Moyens d'action

- 4.1.1 Offrir aux cadres académiques une formation sur mesure portant sur l'innovation et la culture entrepreneuriale.
- 4.1.2 Analyser les structures administratives des décanats des campus et des facultés dans le but de permettre une gestion plus entrepreneuriale chez les doyennes et les doyens.

## Thème 5 : Projets d'infrastructure

**OBJECTIF 5.1 :** *Travailler en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial pour mettre en œuvre les projets d'infrastructure dans les trois campus de l'Université de Moncton.*

### Moyens d'action

- 5.1.1 Opérationnaliser les projets d'infrastructure liés aux programmes des infrastructures des savoirs (PIS), des entretiens différés universitaires (PEDU) et des infrastructures universitaires (FFIU).
- 5.1.2 Regrouper sous un même toit les installations de l'Université de Moncton-Campus d'Edmundston et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Edmundston.



## ANNEXE III – Travaux réalisés en 2009-2010 dans le cadre des objectifs triennaux (2009-2012) de l'Équipe de direction

### Thème : 1. Population étudiante

OBJECTIFS (2009-2012)	MOYENS D'ACTION (2009-2010)	RÉSULTATS
1.1 Que les étudiantes et les étudiants de l'Université reçoivent le meilleur encadrement possible du début à la fin de leur expérience universitaire.	1.1.1 Procéder à la création d'un poste de vice-rectrice ou de vice-recteur aux affaires étudiantes et internationales qui saura faire le pont entre les activités du recrutement, du registrariat, des services aux étudiantes et aux étudiants, de la mobilité étudiante, de la réussite et des sports.	Le Conseil des gouverneurs a adopté les modifications proposées aux articles 82 et 85 des Statuts et règlements et a adopté l'ajout d'un nouvel article; la Politique de sélection des cadres a été modifiée; le Comité de sélection a été créé et a commencé son travail.
	1.1.2 Réviser la programmation actuelle des services aux étudiantes et aux étudiants afin de déterminer sa pertinence et, le cas échéant, aligner les programmes et les services.	Un mandat réseau pour la révision de la programmation actuelle des services aux étudiantes et aux étudiants est en développement.
1.2 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux atteigne 10 % des effectifs étudiants d'ici 2011, comme le prévoit le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2009-2012</i> .	1.2.1 Voir au maintien d'un nombre optimal d'agents recruteurs, développer des mesures incitatives pour les agents recruteurs et évaluer le rendement de ceux à l'emploi de l'Institution.	Terminé.
	1.2.2 Assurer une démarche active de recrutement en ciblant deux ou trois nouveaux marchés au cours de la prochaine année.	Des nouveaux représentants officiels ont été recrutés pour le Niger, le Liban et la République démocratique du Congo.
	1.2.3 Travailler en collaboration avec le Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick afin de développer des programmes favorisant le recrutement des étudiantes et des étudiants internationaux.	Participation régulière aux réunions du Comité consultatif; Le Secrétariat a été transféré au ministère de l'Éducation postsecondaire, du Travail et de la Formation. Un colloque aura lieu à l'automne 2010.
1.3 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion venant des milieux scolaires anglophones atteigne 5 % des effectifs étudiants d'ici 2012.	1.3.1 À l'aide d'une campagne de financement, augmenter de 500 000 \$ le budget des bourses pour les étudiantes et les étudiants venant de milieux scolaires anglophones d'ici septembre 2012.	La mise sur pied d'une campagne de financement pour augmenter le budget des bourses pour les anglophones (immersion) a été reportée.
	1.3.2 Créer un Club d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui auront comme mandat de promouvoir l'Université de Moncton auprès de la clientèle étudiante venant de l'immersion.	Le dossier de la création d'un Club d'ambassadrices et d'ambassadeurs pour les étudiantes et les étudiants anglophones (immersion) sera relancé au cours de la prochaine session.
	1.3.3 Créer au moins un programme conjoint avec la Mount Allison University.	Document présentement à l'étude au Département de science politique en vue d'implanter le programme en septembre 2011.
	1.3.4 Maintenir et promouvoir le service d'accueil et d'encadrement pour faciliter l'intégration des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion à l'Université de Moncton.	Une nouvelle étude auprès des étudiants actuels et futurs est terminée. Les résultats seront analysés au cours de l'année 2010-2011.



## Thème : 1. Population étudiante

OBJECTIFS (2009-2012)	MOYENS D'ACTION (2009-2010)	RÉSULTATS
1.4 Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants venant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2012.	1.4.1 Cerner les disciplines et les programmes appliqués (programmes articulés) dans lesquels des collaborations pourraient être créées et, le cas échéant, développer ces dernières.	Un comité UdeM/CCNB travaille actuellement sur le dossier. Une proposition pour l'établissement d'un Bureau de mobilité interinstitutionnelle (UdeM/CCNB) a été déposée au bureau du VRER. Un suivi sera amorcé avec le MEPFT. De plus, mise en œuvre du projet de cohabitation UMCE-CCNB (Edmundston).
	1.4.2 Identifier des passerelles entre le CCNB et l'Université de Moncton relativement aux programmes universitaires qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis.	Un comité UdeM/CCNB travaille actuellement sur le dossier. Une proposition pour l'établissement d'un Bureau de mobilité interinstitutionnelle (UdeM/CCNB) a été déposée au bureau du VRER. Un suivi sera amorcé avec le MEPFT. De plus, mise en œuvre du projet de cohabitation UMCE-CCNB (Edmundston).
1.5 Atteindre le taux de pénétration de notre clientèle étudiante venant des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, comme le prévoit le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2009-2012</i> .	1.5.1 Mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront de maintenir le nombre d'admission équivalent à un taux de pénétration d'environ 30 %.	Le magazine <i>Où</i> a été distribué aux élèves et aux parents dans la région du Sud-Est. Des soupers de recrutement ont eu lieu dans le Nord-Ouest. Une campagne sera lancée à l'automne dans la région du Nord-Est.  Projet-pilote de la Journée d'exploration pour les élèves de 11 <sup>e</sup> année et Congrès Découverte pour les élèves de 12 <sup>e</sup> année.  Cinq conférences ont été offertes par des professeurs du Campus de Shippagan dans les écoles secondaires de la région.
	1.5.2 Accroître la participation de groupes sous-représentés.	Le rapport final intitulé « Vers un Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage » a été présenté à l'Équipe de direction en mai 2010.
	1.6.1 Compléter la médiatisation du programme de M.B.A. et continuer la médiatisation des programmes de certificats et des programmes courts.	Médiatisation du programme M.B.A. terminée. Plusieurs certificats et programmes sont partiellement médiatisés.
1.6 Que le nombre d'inscription ETP à l'Éducation permanente atteigne 925 d'ici 2013, comme le prévoit le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2009-2012</i> .	1.6.2 Développer et créer de nouveaux programmes de formation d'appoint.	Le programme de Télésanté a été mis au point dans le cadre des projets du CNFS. Deux modules sont en chantier et quatre autres seront préparés d'ici 2013. Offre, en septembre 2010, d'un programme non crédité à l'intention des gestionnaires de la fonction publique.  Un certificat non crédité en soins infirmiers critiques est en préparation conjointement avec le ministère de la Santé et du Mieux-être du Nouveau-Brunswick.
	1.7.1 Examiner les programmes existants et cerner ceux qui ont un potentiel en termes de recrutement.	Une « Carte » des programmes a été mise au point. Le travail se poursuit en comité.
1.7 Que le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteigne un minimum de 15 % des effectifs étudiants (ETP) d'ici 2013, dont 13 % d'ici 2011.	1.7.2 Créer une capacité en recrutement pour les étudiantes et les étudiants des deuxième et troisième cycles.	Le site Web de la FESR est intégré dans les onglets du site Web institutionnel; création d'une base de données des professeurs et des professeurs qui peuvent diriger des thèses.
	1.7.3 Assurer l'adéquation entre le développement de la recherche et le développement des cycles supérieurs.	Travail en cours.
	1.7.4 Création de deux programmes de doctorats, soit en sciences de la vie et en sciences appliquées.	Création du programme de Ph. D. en sciences de la vie. Création du programme de Ph. D. en psychologie (profil professionnel).



## Thème : 1. Population étudiante

OBJECTIFS (2009-2012)	MOYENS D'ACTION (2009-2010)	RÉSULTATS
1.8 Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012, comme le prévoit le <i>Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2009-2012</i> .	1.8.1 Poursuivre les activités d'appui dans les centres de réussite dans toutes les unités académiques.	Le taux de rétention des 1 <sup>res</sup> années a augmenté de 6,3 % en 2008-2009 par rapport à 2007-2008. Augmentation de 0,3 % pour les 2 <sup>e</sup> années et plus. Le taux de rétention de la cohorte 2008-2009 est de 88,8 %, soit le plus élevé en 12 ans.
	1.8.2 Poursuivre l'offre des services de tutorat et de mentorat pour les étudiantes et les étudiants.	Plus de 1000 étudiantes et étudiants ont profité des services de tutorat et de mentorat dans les trois campus. Au Campus d'Edmundston, un programme de mentorat pour les étudiantes et les étudiants internationaux a été mis en œuvre.
	1.8.3 Offrir des services améliorés en matière de vie professionnelle aux étudiantes et aux étudiants.	Délais d'attentes réduits à une semaine grâce à l'embauche d'une personne pour répondre à la surcharge des demandes.
	1.8.4 Pourvoir aux besoins spéciaux de groupes ciblés. Pour y arriver, l'Université de Moncton sollicitera des ressources financières auprès des programmes de financement pertinents.	Un montant de 600 000 \$ a été reçu pour des activités d'accessibilité, pour des étudiants à faible revenu et pour les autochtones. Rapport présenté à l'Équipe de direction en mai 2010.  Un montant de 92 000 \$ a été reçu pour les activités à l'international, y compris l'encadrement et l'intégration des étudiantes et des étudiants internationaux.
1.9 Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui favorise la culture de la réussite.	1.9.1 Assurer l'offre des ateliers de perfectionnement destinés aux professeures et aux professeurs.	Organisation d'un colloque ayant comme thème « Un regard croisé sur la génération C ».  46 ateliers ont été offerts par le SASE en 2009-2010 dans les trois campus.
	1.9.2 Augmenter la proportion des professeures et des professeurs réguliers qui enseignent les cours de première et deuxième années.	Augmentations et diminutions entre 2007-2008 et 2008-2009 : FASS = +6,1 % (96,5 %) FSSSC = +3,6 % (59,6 %) Sciences = +9 % (57 %) UMCS = -3 % (93 %) Foresterie = +16 % (80 %) UMCE = -6,2 % (88,2 %) Éducation = -9 % (22 %) Administration = +4 % (79 %) Ingénierie = +0,7 % (33,3 %) Droit = 0 % (100 %)
1.10 Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux projets de mobilité étudiante afin d'avoir un minimum de 100 étudiantes et étudiants par année dans le programme de mobilité.	1.10.1 Procéder à l'examen des programmes de mobilité.	Embauche d'un consultant pour examiner les pratiques et recommander des démarches à privilégier. Le rapport a été déposé en juin 2010.
	1.10.2 Créer un protocole de reconnaissance des acquis avec des universités ciblées dans la Francophonie.	Des pourparlers entre certains décanats de l'Université et des instances européennes ont mené à la signature de 12 protocoles.
	1.10.3 Accroître le nombre de bourses de mobilité disponibles pour les étudiantes et les étudiants.	Trois propositions ont été déposées devant le RHDSC. Les discussions avec la Province du Nouveau-Brunswick concernant les bourses de stages se poursuivent.
	1.10.4 Amorcer une campagne de recrutement dans les trois campus afin d'encourager les étudiantes et les étudiants à vivre une expérience internationale.	Campus de Moncton - Présentations dans les facultés. - Salon de la mobilité internationale. - Campagne de lettres destinées aux étudiantes et aux étudiants susceptibles de recevoir une bourse de mobilité.



## Thème : 2. Programmes d'études

OBJECTIFS (2009-2012)	MOYENS D'ACTION (2009-2010)	RÉSULTATS
2.1 Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté par le Sénat académique en mai 2007.	2.1.1 D'ici 2010, continuer la mise en œuvre du projet de la reconfiguration des programmes.	28 programmes reconfigurés ont été adoptés par le Sénat académique. 3 programmes ont été abolis dans le cadre de la reconfiguration.
	2.2 Mettre en place des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes et du rapprochement entre les collèges communautaires et les trois campus.	2.2.1 Procéder à la création de programmes bidisciplinaires et de programmes ayant des doubles majeures. 2.2.2 Créer de nouveaux programmes susceptibles d'articulation entre l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.
	2.2.3 Rapatrier les ententes entre les universités hors Nouveau-Brunswick et les collèges communautaires afin que ces programmes soient offerts par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton.	Le Campus de Shippagan a signé une entente avec le CCNB-Bathurst afin de mettre en œuvre des mesures concrètes visant une collaboration accrue dans les programmes universitaires et collégiaux dans leurs domaines d'enseignement complémentaires.
	2.2.4 Établir un protocole de reconnaissance pour le transfert de crédits entre les établissements d'enseignement postsecondaires.	Une proposition pour l'établissement d'un bureau de mobilité étudiante interinstitutionnelle a été déposée au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.
	2.2.5 En partenariat avec le CCNB, établir deux instituts d'apprentissage et de formation (IAAF) dans le Nord du Nouveau-Brunswick, un à Edmundston et un à Shippagan.	Le Groupe de concertation régionale sur l'éducation postsecondaire du Nord-Est et la Table de concertation de l'éducation postsecondaire au Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick ont été mis sur pied.
	2.2.6 Collaborer avec le gouvernement provincial et les établissements postsecondaires du Sud-Est afin de mettre sur pied un Consortium d'apprentissage appliqué et de formation (CAAF).	Le CAAF a été remplacé par le Conseil de l'éducation et de l'industrie du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est membre de ce Conseil.
2.3 Identifier les défis particuliers de l'offre de nombreux programmes pour une clientèle étudiante en décroissance.	2.3.1 Élaborer, adopter et mettre en œuvre un plan de rationalisation des programmes universitaires et des ressources humaines à l'aide des services d'un groupe-conseil.	Le processus est amorcé par le Sénat académique par le biais du Comité <i>ad hoc</i> sur la viabilité des programmes et son impact sur l'avenir de l'Université de Moncton du Sénat académique.
	2.3.2 Mettre sur pied un Service de soutien au changement organisationnel qui aura le mandat de faire des recherches institutionnelles et des analyses approfondies.	Reporté.
	2.3.3 Augmenter l'offre de cours en réseau par le biais des nouvelles technologies d'apprentissage.	Reporté.



## Tableau 2 Programmes d'études

OBJECTIFS (2009-2012)	MOYENS D'ACTION (2009-2010)	RÉSULTATS
2.4 Que l'Université de Moncton atteigne le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en termes de subventions de recherche en provenance des conseils subventionnaires tels que le CRSH, le CRSNG, la FCI et les IRSC et qu'elle augmente le pourcentage des professeurs et des professeurs qui reçoivent des subventions des grands conseils.	2.4.1 Établir une stratégie formelle de recherche qui s'aligne sur nos axes de développement privilégiés.	L'élaboration d'une stratégie formelle est en cours.
	2.4.2 Participer à la mise sur pied du Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études des deuxième et troisième cycles et la recherche.	Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, la doyenne de la FESR et le doyen des études de l'UMCS siègent au sein du Comité.
	2.4.3 Augmenter la capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement des chercheurs et des chercheurs et les collaborations avec des partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.	Création du Groupe de recherche interdisciplinaire sur l'organisation des services de santé (GRIOSS). Une trentaine de participants.
	2.4.4 Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.	Les travaux se poursuivent en collaboration avec le Bureau de soutien à l'innovation (BSI).

## Thème : 3. Relations universitaires

OBJECTIFS (2009-2012)	MOYENS D'ACTION (2009-2010)	RÉSULTATS
3.1 Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.	3.1.1 Embaucher des contractuels pour appuyer l'Université dans ses efforts de représentation auprès des différents paliers de gouvernement.	En cours.
	3.1.2 Recenser les diplômées et les diplômés de l'Université de Moncton qui occupent des postes cadres dans les différents paliers et ordres de gouvernement.	En cours.
	3.1.3 Solliciter auprès des élus locaux, provinciaux et fédéraux des rencontres régulières afin de faire mieux connaître l'Université et ses défis ainsi que ses projets de développement.	Plusieurs rencontres formelles, culturelles et sociales avec les élus ont eu lieu au cours de l'année 2009-2010.
	3.1.4 Travailler en collaboration avec les réseaux gouvernementaux pour assurer le placement optimal des diplômées et des diplômés de l'Université.	Présentation du projet éducatif de cohabitation UMCE-CCNB (Edmundston) à l'Équipe d'investissement d'Entreprise Nouveau-Brunswick, de même que dans le cadre de la « Journée d'études des cadres supérieurs » du gouvernement du Nouveau-Brunswick.



### Thème : 3. Relations universitaires

OBJECTIFS (2009-2012)	MOYENS D'ACTION (2009-2010)	RÉSULTATS
3.2 Que l'Université développe chez ses diplômées et ses diplômés une culture d'appartenance et de fierté à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs dans le cadre des campagnes de recrutement et de financement.	3.2.1 Établissement de chapitres dans les régions où vivent un grand nombre de nos diplômées et diplômés.	Des rencontres ont eu lieu à Montréal et Ottawa avec le recteur et vice-chancelier et des diplômées et diplômés.  Des réseaux virtuels seront créés. Le nouveau bulletin « Cyberbulletin de l'AAAUM » a été lancé et mis en circulation. Deux nouveaux numéros ont été publiés au cours de l'année.
	3.2.2 Améliorer la communication avec les diplômées et les diplômés en augmentant la fréquence des activités et en les ciblant de façon stratégique afin d'en augmenter l'impact dans nos communautés francophones.	Portes ouvertes de l'UMCE pour permettre au public de visiter les nouvelles installations.  Présentation du « Projet éducatif de cohabitation UMCE-CCNBE » aux membres de l'UTANO.  Embauche d'un nouvel agent de développement à l'AAUMCS.  L'AAAUM propose la tenue de conférences d'envergure sous le thème l'Acadie 2020, suite au succès de la conférence l'Acadie vue d'Ailleurs.
	3.2.3 Préparer un plan d'action pour la mise en place de campagnes annuelles ciblées qui mèneront à une campagne majeure de financement en 2013.	La préparation du plan d'action pour la mise en place de campagnes annuelles ciblées est suspendue pour le moment en raison de la restructuration du secteur qui est en cours.
	3.2.4 Assurer le suivi de l'exercice de vérification interne du secteur Anciens et développement afin de doter ce secteur d'une structure pouvant mettre en œuvre les activités courantes du secteur, tout en le positionnant pour mener des campagnes ciblées pour des projets jugés prioritaires, et pour les préparatifs en vue d'une campagne majeure de financement vers 2013.	Le nouveau directeur du Développement universitaire terminera la restructuration du secteur. Un nouvel employé sera responsable de la recherche, de la communication et des événements spéciaux.

### Thème : 4. Administration universitaire

OBJECTIFS (2009-2012)	MOYENS D'ACTION (2009-2010)	RÉSULTATS
4.1 Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clefs de l'Institution, notamment au niveau des décanats.	4.1.1 Offrir aux cadres académiques une formation sur mesure portant sur l'innovation et la culture entrepreneuriale.	Amélioration des connaissances entrepreneuriales des cadres actuels de l'Université et de leurs capacités d'intervention et de développement auprès de leurs unités respectives.  Deux séries d'ateliers portant sur la culture entrepreneuriale et la gestion efficace. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation destinée aux gestionnaires administratifs et académiques; et</li> <li>• Atelier professionnel : « Prendre en main les conflits ».</li> </ul>



## Thème : 5. Projets d'infrastructure

OBJECTIFS (2009-2012)	MOYENS D'ACTION (2009-2010)	RÉSULTATS
5.1 Travailler en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial pour mettre en œuvre les projets d'infrastructure dans les trois campus de l'Université de Moncton.	5.1.1 Opérationnaliser les projets d'infrastructure liés aux programmes des infrastructures des savoirs (FIS), des entretiens différés universitaires (PEDU) et des infrastructures universitaires (FFIU3 et FFIU4).	<p>Projets en cours pour 2009-2010 :</p> <p><b>Campus d'Edmundston</b>            Collège CCNB (Edmundston) et espaces communs (bibliothèque, cafétéria, aires communes)            Pavillon sportif</p> <p><b>Campus de Moncton</b>            Stade d'athlétisme            Réfection de la piste intérieure au CEPS            Centre de technologie et des services de santé            Agrandissement du Centre de formation médicale            Rénovation des laboratoires de chimie et biochimie</p> <p><b>Campus de Shippagan</b>            Carrefour d'apprentissage</p>
	5.1.2 Regrouper sous un même toit les installations de l'Université de Moncton-Campus d'Edmundston et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Edmundston.	Le travail se poursuit dans la mise en chantier du projet de cohabitation.